

SAINT PRIVAT DES VIEUX LE MAGAZINE



TRIMESTRIEL • NUMÉRO 129 • MARS 2025



LE PRINTEMPS ARRIVE
SORTONS NOS OUTILS !



LABEL : NIVEAU 3
VILLE PRUDENTE

| 05



TENNIS CLUB, UNE
PAGE SE TOURNE

| 08



ATELIER SUR LE
COMPOSTAGE

| 12

4/5 - ACTUALITÉS

- Label : la commune obtient le niveau 3 Ville Prudente

6/7 - DOSSIER PRÉVENTION

- OLD : Avant avril, on protège nos habitations

8/9 - VIE ASSOCIATIVE

- Jean-François Zygel à la rencontre des élèves de l'école de musique

10 - SOLIDARITÉ

- Nos associations ont du coeur !

11 - CCAS

- Centre Communal d'Action Sociale: Un pilier de la solidarité locale

12 - RECYCLAGE

- Atelier sur le compostage collectif

13 - MUNICIPALITÉ

- Une convention pour améliorer la gestion des paiements

14/15 - JEUNESSE

- Les écoliers dévoilent leurs talents

16 - ENTREPRISES

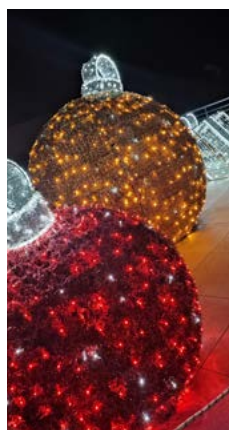
- L'épicerie du village : Une nouvelle aventure gourmande

17 - CONSEIL

- Récapitulatif des derniers conseils municipaux

18/19 - AGENDA

- Votre calendrier des manifestations et rendez-vous de la commune



Impression responsable sur papier PEFC



N° Certification PEFC/10-31-1319
Print Environnement 2011-D-34-01

Saint-Privat des Vieux le magazine - LE JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE SAINT-PRIVAT DES VIEUX
Mairie de Saint-Privat des Vieux, Place de la Mairie, 30340 St-Privat des Vieux • 04 66 86 10 02 - mairie@stprivatdesvieux.com

Directeur de la publication : Philippe Ribot, Maire

Rédaction, réalisation : Aurore Wolff, Responsable de communication - Kénizé Alili, chargée de communication - Christine Belliard, adjointe déléguée à la communication

Impression : Socom - 62 Av. Jean Chaptal - ZA Parc des Expos, 30340 Méjannes-les-Alès

Images : Service communication, Unsplash, Pixabay, 123R, Mme Prad, Freepick • Tirage : 2900 exemplaires



Madame, Monsieur,
Chère Saint-Privadenne, cher Saint-Privaden,

Comme évoqué lors de la cérémonie des vœux le 11 janvier dernier, la promotion de l'activité physique et sportive est l'une des principales actions déployées par notre équipe.

Depuis près de 2 ans, nous sommes fiers et heureux de travailler à la relance de la pratique du tennis sur Saint-Privat-Des-Vieux. Tout d'abord, au sein des écoles de la commune dans le cadre d'un partenariat avec le tennis club de Salindres. Et aujourd'hui, par la mutualisation de nos 2 courts de tennis sous utilisés avec le tennis club de Mons. Cela va permettre de véritablement développer la pratique du tennis sur la commune à travers l'association monsoise.

Nouvelles modalités d'accès aux courts, serrures sécurisées, réservations en ligne, réfection totale de l'éclairage à venir... Bref, vive le tennis à St-Privat-des-Vieux !

La démarche de mutualisation engagée à cette occasion est semblable à celle mise en œuvre déjà depuis plusieurs années dans le domaine du football. En effet, la commune de Mons met à disposition de notre club fétiche l'ASSP son terrain de foot.

Voilà un signe positif de bonne entente entre les communes, ainsi qu'un levier efficace pour dynamiser des politiques publiques au meilleur coût !

Vous le savez, notre fil rouge est la gestion la plus rigoureuse des deniers publics :

Mutualisations dans tous les domaines (bâtiments, infrastructures...), rigueur dans le fonctionnement (économies d'énergie et de fluides, nombreux projets photovoltaïques...), pas de dépenses de prestige, ni certains investissements qui seraient bien utiles, mais finalement trop coûteux en cette période compliquée pour les collectivités locales (par exemple une pelouse synthétique au complexe sportif).

La hausse permanente du prix des matériaux, des équipements, des prestations informatiques, d'assurance; la croissance très forte de la fréquentation des garderies et des restaurants scolaires, croisées avec la stagnation voire la baisse des recettes (compensation partielle de la taxe d'habitation, baisse des dotations d'Etat...) compliquent sérieusement la gestion de notre commune.

Mais nous reviendrons sur le sujet dans le prochain magazine qui fera le point sur les orientations budgétaires 2025.

D'ici là, mon équipe et moi-même restons à votre écoute, et vous souhaitons une bonne lecture.



Maire de St-Privat des Vieux,
Vice-Président d'Alès Agglomération,
Conseiller Départemental du Gard.

“

Notre fil rouge est
la gestion la plus
rigoureuse des
deniers publics !

”



Accessibilité : La commune engagée !

La Commission Accessibilité s'est récemment réunie dans la salle du Conseil Municipal, regroupant élus, habitants, associations et représentants des transports. Cette rencontre a permis de faire le point sur les avancées réalisées et de recueillir des idées pour poursuivre les améliorations en faveur des personnes à mobilité réduite.



Bilan des actions réalisées :

- La quasi-totalité des bâtiments publics sont maintenant conformes, restent les accès aux étages de la Mairie et de l'atelier de peinture.
- Les structures extérieures, le Parc Intergénération, le pumtrack et le city stade sont accessibles !
- La commune investit régulièrement dans des places de stationnement PMR, et aménagements de trottoirs, voies vertes et zones de rencontre. Et dernièrement, dans la création de quais de bus conformes.

- Installation d'une boucle magnétique pour les malentendants à la mairie et à la médiathèque.
- Pose d'une barrière sélective pour sécuriser un chemin piétonnier (au niveau du chemin de la traverse et de l'impasse de l'escal).
- Nouvelles places PMR et création d'une cartographie des déplacements actifs pour les PMR, les personnes âgées et les familles avec enfants en bas âge.

Nous restons engagés pour rendre la commune plus inclusive et améliorer le confort de chacun.

Projets à venir :

Les efforts en matière d'accessibilité se poursuivent avec plusieurs initiatives en préparation :

27 avril : Hommage aux déportés de la Seconde Guerre mondiale

Le 27 avril prochain, la collectivité organisera une cérémonie dans le cadre de la **Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation**. Un hommage qui revêt une importance particulière puisqu'il marque le 80ème anniversaire de la libération des camps de concentration et d'extermination nazis.

être évoqués lors de l'hommage.

La cérémonie se tiendra à 11h30 dans le jardin de la Bergerie et proposera un format inédit pour honorer la mémoire de tous les déportés. Dans le cadre de cette préparation, M. Ricci, adjoint délégué à la Culture, aux Fêtes et aux Cérémonies, a pris contact avec l'AFMD afin d'identifier d'éventuels déportés originaires de Saint-Privat-des-Vieux, dont les noms et l'histoire pourraient

En parallèle, la médiathèque ouvrira ses portes et mettra à disposition une sélection d'ouvrages sur la déportation. Vous pourrez également découvrir les travaux réalisés par les élèves des trois groupes scolaires durant les temps périscolaires, témoignant de leur engagement dans le travail de mémoire.

Nous vous invitons à vous joindre à nous pour cette matinée de recueillement et de transmission, afin de rendre hommage à toutes les victimes de la barbarie et de perpétuer leur souvenir.

Label : la commune obtient le niveau 3 Ville Prudente

Décerné par l'Association Prévention Routière, le label Ville Prudente met en avant les collectivités engagées dans la lutte contre l'insécurité routière.

En février dernier, le maire, M. Philippe Ribot, accompagné de Mme Christine Walkowiak, agent responsable des voies et réseaux, s'est rendu à Carcassonne pour recevoir cette distinction. Une journée qui a permis des échanges enrichissants avec d'autres communes labellisées et la participation à une conférence sur la sécurité routière.

Pas seulement un label, un engagement constant !

Depuis plusieurs années, la commune a réalisé d'importants investissements en matière de sécurité routière. En 15 ans, plus de 700 mètres/an de voie piétonne et cyclable ont été réalisés en sus des travaux de voirie. Installation de radars pédagogiques, sécurisation des abords des écoles, limitation de vitesse de certains axes routiers, mise en place de zones 30 km/h.... En parallèle de ces investissements, nous avons multiplié les actions pour sensibiliser nos administrés, y compris les plus jeunes, aux bons comportements à adopter sur la route.

D'autres projets sont en cours pour renforcer la sécurité sur nos voiries, tels que la mise en place de vidéoprotection aux abords des groupes scolaires.

Nous comptons sur la mobilisation de chacun pour continuer à faire de notre commune un exemple de prudence et de prévention.



COUP DE COEUR DES BIBLIOTHÉCAIRES



Virginia a vu le jour à bord du bateau construit par son père, Peter Tangvald, célèbre aventurier ayant fait plusieurs fois le tour du monde.

De lui, elle n'a aucun souvenir : sa mère s'est enfuie avec elle bébé, avant que son père périsse dans un naufrage qui prendra aussi la vie de sa sœur. Seul survivant, son frère continuera à naviguer jusqu'à disparaître à son tour en mer.

De cette histoire de liberté à tout prix, d'errance et de perte, Virginia rassemble les pièces éparpillées sur les quatre océans dans un premier roman sidérant.

A la médiathèque on lit,

mais on joue aussi !



Saviez-vous que la médiathèque ne propose pas seulement des livres? Elle dispose aussi d'une ludothèque, un espace dédié aux jeux de société! En tant qu'adhérent, vous pouvez non seulement emprunter des livres, mais aussi découvrir et choisir des jeux de société pour

jouer en famille ou entre amis.

Ces jeux sont sélectionnés et achetés par l'association Les Amis du Livre, qui enrichit régulièrement la collection. Les deux derniers ajouts ? Code names et Speed Bac, deux jeux captivants pour stimuler votre réflexion et votre agilité mentale !

Vous n'avez pas encore votre carte d'adhérent ? Rien de plus simple! Il vous suffit de vous inscrire à la médiathèque pour en bénéficier. Et bonne nouvelle : c'est entièrement gratuit.



OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT AVANT AVRIL, ON PROTÈGE NOS HABITATIONS !

*Le printemps arrive et il ne vous reste plus qu'un mois pour faire le nécessaire en terme OLD. En effet, il est important de **couper et débroussailler avant le mois d'avril** afin de laisser animaux et insectes proliférer dans vos jardins.*

Dans quel cas le débroussaillage est-il obligatoire ?

L'obligation légale de débroussaillage (OLD) dépend de la situation géographique de votre terrain. Débroussailler les abords de votre habitation permet de créer une ceinture de sécurité en cas de feu de forêt. Plusieurs zones sont soumises à cette obligation, vous pouvez vérifier la vôtre sur le site georisque.com.

Qui doit débroussailler ? L'obligation de débroussailler incombe principalement :

- Aux propriétaires de terrains : Les particuliers, les entreprises, et les collectivités qui possèdent des parcelles situées en zones à risque d'incendie en assument la responsabilité.
- Aux occupants des lieux : Si le terrain est loué, c'est

souvent au locataire d'effectuer le débroussaillage, sauf clause contraire précisée dans le contrat de location.

Rayon de débroussaillage : jusqu'où aller ?

- Autour des constructions, chantiers et installations : Le débroussaillage est obligatoire dans un rayon de 50 mètres autour des bâtiments.
- Le long des voies d'accès : Une bande de 10 mètres de large doit également être dégagée de part et d'autre des chemins pour garantir l'accès des secours.

Attention : Si le débroussaillage doit s'étendre sur le terrain d'un voisin, le propriétaire concerné doit obtenir son autorisation ou se conformer aux obligations légales locales.

Si votre terrain n'est pas soumis à cette obligation, le débroussaillage reste recommandé pour diminuer les risques d'incendies. Car ce n'est pas seulement une obligation légale, c'est une démarche responsable et préventive.

Entretien des haies pour une bonne entente entre voisins !

Pour préserver de bonnes relations de voisinage et respecter la réglementation, l'entretien des haies situées en limite de propriété est encadré par des règles précises.

Hauteurs et distances légales :

- Hauteur maximale : Si une haie se situe à moins de 2 mètres de la limite de propriété, elle ne doit pas dépasser 2 mètres de haut.
- Plantation : Les haies doivent être plantées à au moins 50 cm de la limite pour une hauteur inférieure ou égale à 2 mètres. Au-delà, elles doivent être à 2 mètres minimum de la limite.

Entretien des haies

haie est plantée doit veiller à :

- La tailler régulièrement pour respecter la hauteur légale.
- Éviter que les branches n'empiètent sur le terrain voisin.
- Si une haie dépasse sur votre terrain, vous avez le droit de demander à votre voisin de la tailler. En revanche, vous ne pouvez pas couper vous-même les branches sans son accord.



Usage du Feu : Rappel des règles



Dans le Gard, l'usage du feu de végétaux est strictement encadré pour prévenir les risques d'incendie, particulièrement en période estivale. Voici ce qu'il faut savoir :

- **Interdiction générale** : Le brûlage des déchets verts (tontes, feuilles, branches) est interdit toute l'année. Les contrevenants s'exposent à une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

- **Dérogations possibles** : Des exceptions existent pour les professionnels agricoles ou forestiers et pour les débroussaillages réglementaires, sous réserve de déclaration préalable auprès des autorités compétentes.

Attention : Du 15 juin au 15 septembre, l'usage du feu

est formellement interdit à moins de 200 mètres des zones boisées, et il est également interdit de fumer dans ces secteurs.

Alternatives recommandées

Privilégiez le compostage ou déposez vos déchets verts en déchetterie pour protéger l'environnement et éviter tout risque d'incendie.

Pour plus d'informations concernant les OLD, la réglementation sur l'entretien des haies ou sur l'usage du feu, la police municipale se tient à votre disposition et propose des rendez-vous à partir de février jusqu'au 14 mars.

Propriétaires venez-vous faire recenser



Régulièrement nos agents des services techniques et notre police municipale interviennent sur le terrain pour récupérer et sécuriser des animaux en fuites.

**Chevaux, chèvres, ânes, vaches:
Des animaux craintifs et
souvent difficiles à récupérer.**

Afin de faciliter la mise en sécurité de l'animal et le rendre à son propriétaire, nous vous demandons de venir communiquer vos coordonnées et de lister les animaux que vous possédez auprès de la police municipale de la commune.

UNE CONVENTION POUR SOUTENIR LA RÉSERVE OPÉRATIONNELLE

La commune de Saint-Privat-des-Vieux renforce son engagement citoyen en signant une convention de soutien aux politiques de réserve opérationnelle avec la Garde nationale.



La réserve opérationnelle permet à des volontaires, issus de la société civile, de renforcer ponctuellement les forces armées ou de sécurité intérieure, telles que la gendarmerie. Les réservistes concernés reçoivent une formation spécifique pour accomplir leurs missions, qui peuvent aller du maintien de l'ordre à la sécurisation de grands événements, en passant par des opérations de prévention.

Dans le cadre de cette convention, Marion LABROT, Policière municipale est devenue sous-officier de réserve de la gendarmerie nationale. Chaque année, elle bénéficiera d'un détachement de son poste pendant 15 jours pour accomplir ses missions de réserviste, sans impact sur la continuité du service public local. Une mission déjà effectuée courant l'année pour soutenir les forces de l'ordre lors des jeux olympiques.

Ce partenariat incarne une double solidarité : envers les forces de sécurité, qui bénéficient d'un appui précieux, et envers les citoyens, dont la protection est au cœur de cet engagement.



JEAN-FRANÇOIS ZYGEL À LA RENCONTRE DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE



Le 8 décembre 2024, Jean-François Zygel, pianiste et compositeur de renom, a fait escale à l'école de musique de Saint-Privat-des-Vieux. Cet échange unique, organisé en partenariat avec la municipalité et Le Cratère, scène nationale d'Alès, a permis aux élèves de rencontrer un artiste connu pour son talent d'improvisation.

Durant cette rencontre, les élèves ont pu participer à un atelier au cours duquel Jean-François Zygel a partagé sa vision de la musique et les bases de l'improvisation. Les jeunes musiciens ont découvert une nouvelle approche, plus spontanée et libre, où l'écoute et la créativité sont au cœur de la pratique.

Depuis sa création en 1986, l'école de musique de Saint-Privat-des-Vieux s'efforce de diversifier les expériences proposées à ses 120 élèves. Ce moment privilégié avec un artiste de cette envergure s'inscrit dans cette volonté de transmettre bien plus que des techniques, en offrant une ouverture vers de nouvelles formes d'expression musicale.

Une page se tourne pour le tennis club de Saint-Privat-des-Vieux

Après 50 années de présence, le tennis club de Saint-Privat-des-Vieux nous dit au revoir. Durant plusieurs décennies, les bénévoles ont transmis leurs savoirs avec passion à de nombreuses générations, que ce soit dans les écoles ou sur les courts. Nous remercions plus particulièrement l'entraîneur Monsieur Guintoli pour son engagement.

Une nouvelle page s'ouvre aujourd'hui

Désormais, c'est le Tennis Club de Mons qui encadrera la pratique de ce sport sur notre commune. Cette transition est rendue possible grâce à la signature récente d'une convention entre la ville et le club. Cela permettra de créer une dynamique nouvelle et renforcer les liens entre les habitants des deux communes.

Les Saint-Privadens qui souhaitent profiter de nos cours de tennis doivent s'inscrire auprès de l'association de Mons. Une fois membre, **la réservation des courts se fera via l'application Ten'Up téléchargeable sur téléphones.**



En plus de pouvoir profiter des terrains de Mons et de Saint-Privat-des-Vieux, les adhérents pourront bénéficier de séances d'initiation au Pickleball.

Pour rappel, la commune de Mons met déjà son terrain de foot à disposition de l'Association Sportive Saint-Privat (ASSP Foot). Une pratique qui permet de mutualiser les structures communales pour une activité sportive accessible à tous !

Renseignements : Patrick Lecomte 06 85 76 97 01

Le bilan de cette première année est très positif avec 16 séances organisées gratuitement par la collectivité. Ces ateliers, animés par un(e) coach sportif, ont rassemblé de nombreux participants dans une ambiance conviviale et dynamique.

Le parcours de santé connecté des Blacous est également une réelle réussite. En neuf mois, il cumule plus de 3 600 visites et scans des QR codes présents sur les différents spots, preuve de l'engouement des sportifs de tous niveaux et de tous âges. Accessible et ludique, il combine nature, technologie et activité physique.

Et l'aventure continue

Une telle réussite ne pouvait que se poursuivre... l'équipe municipale a décidé de renouveler le projet pour l'année 2025 avec **10 séances**. Vous pouvez d'ores et déjà noter sur votre agenda les dates suivantes :

- **Samedi 5 avril**, départ du parking des Blacous
- **Mardi 29 avril**, départ place de la mairie
- **Samedi 24 mai**, départ du parking des Blacous
- **Mardi 3 juin**, départ place de la mairie
- **Samedi 21 juin**, départ du parking des Blacous

Des séances qui permettent de proposer une pratique sportive accompagnée, en toute en sécurité, quels que soient le niveau, l'âge ou la forme physique !

SAINT PRIVAT DES VIEUX PARCOURS DE SANTÉ
DERNIÈRE GÉNÉRATION PAR QR CODE

5 SPOTS DE PRATIQUE

Parcours de santé des blacou

7 NIVEAUX DIFFÉRENTS

DISPONIBLE 24H/24 7J/7



SPORTIF DÉBUTANT CONFIRMÉ EXPERT

ENFANTS 4-8 ANS 8-12 ANS

SÉNIORS & GROUPES

Toutes les informations sur la page facebook: Run & Smile Saint-Privat-des-Vieux

FÉLICITATIONS !



Le 1er décembre dernier, **Thibaut Micoud, Pierre Devarieux et Vincent Boucena Badon**, membres de l'association **Saint-Privat Athlétique Club**, ont réalisé une performance exceptionnelle lors du Marathon de Valence (Espagne). Meilleurs Français de leur catégorie, ils ont bouclé la course en moins de 2h30, établissant un record personnel et démontrant leur talent sur ce parcours mythique.

Une belle réussite qui récompense leur engagement et leur préparation intense. Félicitations à eux pour cet exploit remarquable !

Urban Run : un bel élan sportif pour clôturer l'année



Le Saint-Privat Athlétique Club (SPAC) a brillamment clôturé le challenge Alès Agglo avec l'épreuve de l'Urban Run nocturne.

En partenariat avec Chronogard et la commission sportive de la ville, cette course nocturne a réuni plus de 200 participants, petits et grands, dans une ambiance festive.

Sur un parcours de 7,6 km, les coureurs, en solo ou en duo-relais, ont affronté les chemins vallonnés de la Garrigue et du Viget. Parmi eux, Philippe Ribot, maire de la commune, et Adeline Charles, adjointe déléguée Animation-Jeunesse et Sport, ont donné l'exemple.

Félicitations à tous les vaillants ! La remise des prix s'est déroulée à l'espace Georges-Brun dans une ambiance chaleureuse.

Un grand merci aux participant(e)s et rendez-vous à la prochaine édition pour continuer à faire vivre le sport à Saint-Privat-des-Vieux !





NOS ASSOCIATIONS ONT DU CŒUR !

OPÉRATION VILLAGE : TOUJOURS PRÉSENTE POUR LES AUTRES !

L'association Opération Village a conclu l'année 2024 en redistribuant ses bénéfices aux personnes dans le besoin ou à des associations caritatives et humanitaires.

Cette année, grâce à la générosité de tous, ce sont 3 700 € qui ont pu être reversés. Parmi les derniers dons, deux chèques de 1 000 € ont marqué les esprits : le premier étant une participation à l'achat d'un fauteuil électrique pour une personne atteinte de sclérose en plaque; le second devant faciliter le quotidien du petit Léandro, un bébé atteint d'une maladie rare causant un retard du développement psycho moteur et un polyhandicap.

Comment ne pas saluer l'engagement sans faille d'Opération Village et de

ses membres, qui œuvrent depuis 25 ans au service de leur prochain ? Créée en l'an 2000, l'association a déjà redistribué 51 290 €, à des familles de Saint-Privat dans le besoin ou à des associations.

Envie de rejoindre cette belle aventure solidaire ? Vous pouvez vous renseigner auprès de M. Gagnaire, président par mail à patrick30340@gmail.com



CÉVENNES DANSE COUNTRY

Une soirée pour Léandro

En janvier, l'association Cévennes dance Country a organisé une soirée dansante placée sous le signe de la solidarité, au profit de Léandro.

L'intégralité des bénéfices, soit 2 300 €, a été octroyé à l'association « Léandro notre super héros » avec pour objectif de faciliter la prise en charge des frais liés au handicap de Léandro et d'améliorer son quotidien.

Un dernier geste avant de nous dire au revoir



Comme vous avez pu le lire dans ce magazine, le Tennis Club met fin à 50 ans d'activité pour laisser place au Tennis Club de Mons.

Le 21 janvier, les responsables de

l'association, dont Alain Guintoli, principal entraîneur, ont tenu à faire preuve une dernière fois de leur engagement envers la communauté. Pour cela, ils ont pris la décision de répartir la totalité de la trésorerie restante entre plusieurs associations.

Ce geste généreux a permis à 10 associations de recevoir un soutien financier significatif :

- Le CCAS de Saint-Privat,
- L'Union départementale des sapeurs-pompiers (Œuvre des

pupilles),

- L'association Les Guerrières,
- Opération Village,
- Les trois associations de parents d'élèves des groupes scolaires Jean-Pierre Florian, Paul Valéry et Jean Giono,
- L'association des jeunes,
- Le Saint-Privat Athlétic Club.

Un immense merci au Tennis Club pour cet ultime geste de solidarité !



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE UN PILIER DE LA SOLIDARITÉ LOCALE

*« Donner du sens
à sa vie, c'est être au service
des autres. »*



Yvette Nicot,
Vice-présidente du CCAS
adjointe déléguée à l'action sociale

À Saint-Privat-des-Vieux, la solidarité s'incarne à travers le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Structure obligatoire dans chaque commune, il joue un rôle majeur dans l'accompagnement des habitants en situation de fragilité et dans la lutte contre l'exclusion sociale.



Une organisation engagée

Le CCAS est administré par un Conseil d'Administration présidé par le maire. Ce conseil rassemble des membres élus par le Conseil Municipal et des représentants d'associations familiales et sociales, parmi lesquelles :

- U.D.A.F (Union Départementale des Familles)
- VIVADOM
- Secours Catholique
- C.A.B.A (Collectif Associations Bassin Alésien)
- ARTES les Olivettes (Structure pour personne en situation de handicap)

Parmi les figures incontournables du CCAS, Mme Yvette Nicot, Adjointe déléguée à l'Action Sociale et à la Prévention Santé, incarne cet engagement au quotidien. Vice-présidente du CCAS, elle résume ainsi sa mission : « Donner du sens à sa vie, c'est être au service des autres. »

Un accompagnement essentiel

Le CCAS intervient dans plusieurs domaines pour soutenir les habitants face aux difficultés du quotidien. Il intervient auprès des demandeurs dans le dossiers suivant :

- L'A.P.A (Aide Personnalisée d'Autonomie),
- L'A.S.H (Aide Sociale à l'Hébergement)
- Les aides d'urgence, visant à répondre aux besoins urgents en alimentation, carburant et chauffage.

Plus qu'une aide, un véritable soutien

Il bénéficie d'un budget autonome, alimenté par une dotation municipale et des dons. Il ne se limite pas à l'octroi d'aides financières et met en place des activités en partenariat avec des associations locales. Les derniers en date : Ateliers sur le sommeil, sur l'aide à la mémoire et sur le code de la route.

Il offre également un espace d'écoute et d'assistance morale confidentiel, garantissant à chacun un accompagnement humain et adapté.

Enfin, lorsque la structure n'est pas en capacité de répondre à un besoin, elle oriente ses administrés vers des services plus adaptés.



GRAND DÉBARRAS AUX SERVICES TECHNIQUES DE LA MAIRIE !

Le 8 février dernier, la mairie organisait un vide-grenier dans le but de libérer de l'espace et d'offrir une seconde vie à du matériel encore en bon état. Cet événement, porté par une démarche à la fois écologique et solidaire, avait pour objectif de donner une seconde vie aux objets et équipements inutilisés accumulés au sein des différents services municipaux. Malgré une météo capricieuse, le public a répondu présent et n'a pas hésité à braver la pluie pour profiter des bonnes affaires.

Bureaux, chaises, armoires, illuminations de Noël... une grande variété d'objets était proposée à prix réduit. L'événement a séduit aussi bien les particuliers que les collectivités, contribuant ainsi à l'économie circulaire. Grâce à cet engouement, un total de 2 500 euros a été récolté.



Ce qui n'a pas trouvé preneur sera remis à l'association « La Clede », à Alès, afin de poursuivre cette démarche solidaire. Quelques objets spécifiques, comme un four professionnel et du matériel de grande hauteur, seront quant à eux mis en vente sur la plateforme Agora Store.

Une belle initiative qui allie écologie, solidarité et bonnes affaires !



ATELIER SUR LE COMPOSTAGE COLLECTIF : INSCRIVEZ-VOUS

Le premier composteur collectif a été installé au chemin des Bleuets, sur le parking où se trouvent déjà les conteneurs à papiers et verres. Comme annoncé dans notre dernier magazine, la commune teste ce dispositif pour encourager le compostage de proximité.

Un atelier explicatif et ludique sur le thème du compostage est désormais fixé au **28 mars 2025 à 15h00 - chemin des Bleuets** (en face de la boulangerie POMMEL). Une date importante puisque l'atelier se tiendra durant la quinzaine nationale du compostage de proximité.

Ce qui vous attend? une formation dynamique qui vous donnera les ficelles d'un compostage efficace,

comment l'entretenir, pourquoi avoir un compost dans son jardin et comment améliorer son jardin grâce au compost ! Autant de sujets intéressants qui vous donneront l'occasion de mettre la main à la pâte le jour J.

En amont de cette journée, les élèves des trois groupes scolaires seront formés au compostage collectif au sein de leurs écoles. Cette formation leur permettra d'apprendre les bonnes pratiques du compostage et de découvrir des astuces et conseils pour l'entretenir efficacement.

Vous pouvez dès à présent vous inscrire sur le site internet de la commune, rubrique "Vos démarches", ou en flashant le QR code.



UNE CONVENTION POUR AMÉLIORER LA GESTION DES PAIEMENTS

Dans le cadre de la modernisation de la gestion publique locale, la collectivité a signé un partenariat avec la Direction des Finances Publique (DGFIP). Cette initiative permet de simplifier les démarches administratives liées aux paiements et de réduire les délais de traitement à destination des professionnels.

À la suite d'une analyse approfondie de nos pratiques par le Service de Gestion Comptable d'Alès et par le conseiller dédié aux décideurs locaux, **quatre axes ont été arrêtés pour la période 2025 – 2029** :

- Simplifier les échanges grâce à la dématérialisation,
- Accélérer les paiements et améliorer le recouvrement en modernisant les chaînes de recettes et de dépenses,

- Renforcer la fiabilité et la transparence des comptes pour une meilleure lisibilité,
- Développer une expertise accrue en matière fiscale et financière.

Afin d'atteindre ces objectifs, une liste de 6 actions a été retenue et un suivi rigoureux sera assuré, permettant d'évaluer les avancées et d'ajuster les démarches.

Cette convention, établie entre la commune et la Direction des Finances, est la toute première à être signée sur le territoire.

DU CHANGEMENT DANS LES SERVICES

Avril est le début du printemps, mais cette année sera aussi sous le signe de départs à la retraite et de la prise de poste d'un nouvel agent !

Louis Moreno

Agent de la mairie depuis 20 ans, il a débuté sa carrière comme gardien du complexe sportif des Vaupiannes avant de rejoindre les services techniques. Chargé de l'entretien de la voirie et des espaces communaux, il a parcouru chaque rue de la ville, jusqu'à les connaître mieux que sa poche !

Grâce à son travail quotidien et son engagement sans faille, il a contribué à rendre notre commune propre, accueillante et agréable à

vivre. Nous lui souhaitons une belle retraite !



Bienvenue à Sarah Bastide

Nouvellement embauchée au service urbanisme, Sarah Bastide va prendre le relais d'un agent au service urbanisme. Originnaire de Castelnaudary et diplômée d'un master, Sarah aura pour mission d'instruire les dossiers et accompagner les citoyens. Également en charge du Plan Local d'Urbanisme, elle participera aux différentes évolutions liées aux nouvelles obligations à venir.

Nous lui souhaitons la bienvenue.



LES ÉLÈVES DÉVOILENT LEURS TALENTS

Concours "Mon plus beau réfectoire de Noël"



La magie de Noël s'est invitée dans les écoles de la commune grâce au concours "Mon plus beau réfectoire de Noël". Proposé aux élèves de Saint-Privat-des-Vieux, ce défi a mobilisé tous les enfants durant les temps méridiens et de garderie pour confectionner des décorations aux couleurs des fêtes de fin d'année : Père Noël, flocons scintillants, rennes malicieux, bonhommes de neige souriants ...

Les réfectoires se sont transformés en véritables paysages féeriques grâce à l'implication conjointe des enfants et des agents municipaux. Une belle collaboration qui a permis d'apporter chaleur et enchantement aux repas scolaires.

Le 20 décembre, le jury composé de Philippe Ribot maire, de Corinne Ravaud adjointe à la vie scolaire et de Jessica Gache responsable du service éducation, a parcouru les trois cantines afin de désigner l'école la plus créative. Après une délibération difficile face à tant d'investissement et de talent, c'est la cantine de l'école Jean-Pierre Florian qui a remporté le premier prix !

Pour récompenser leurs efforts, un chèque de 100 € a été attribué à l'école gagnante, tandis que les deux autres établissements ont reçu un lot de compensation de 75 € pour saluer le magnifique travail réalisé.

Bravo à tous les enfants et aux équipes encadrantes pour leur engagement et leur créativité ! Cette belle initiative a permis d'illuminer les réfectoires et d'apporter un peu plus de magie aux repas de fin d'année



Concours du meilleur talent artistique



Juste avant les vacances de fin d'année, les élèves du groupe scolaire Jean-Pierre Florian ont eu l'opportunité de mettre en avant leurs talents artistiques à l'occasion d'un concours exceptionnel. En solo ou en groupe, les participants se sont inscrits auprès des agents de l'école pour préparer leur prestation. Après un mois d'entraînement intensif, une trentaine d'enfants ont présenté avec passion et enthousiasme le fruit de leurs efforts.

Le jury, composé de membres du personnel de l'école, a eu le privilège d'assister à une grande diversité de spectacles: danses, chorégraphies gymniques, sketches, prestations musicales et instrumentales... Le niveau était tel que le choix du gagnant a été compliqué.

Finalement, c'est Martin qui a été désigné gagnant pour son interprétation magistrale d'un morceau de Noël au tuba. Mais au-delà du résultat, l'essentiel était de participer et de partager un moment de créativité et de convivialité avec les camarades.

Félicitations à tous les artistes qui, enthousiastes, réclament déjà une prochaine édition !

La Maison des Jeunes : Un lieu de partage

La Maison des Jeunes (MDJ) est bien plus qu'un simple espace de loisirs : c'est un lieu de rencontres, d'échanges et d'apprentissage pour les adolescents de la commune âgés de 12 à 18 ans. Nous avons recueilli les témoignages de quelques jeunes habitués de la MDJ.

Lorsqu'on demande aux habitués des lieux la manière dont ils ont découvert la MDJ, plusieurs réponses reviennent souvent. Certains, comme Maelia (14 ans) et Eva (13 ans), ont entendu parler de la structure par leur entourage. Jules (12 ans), qui a rejoint la MDJ cette année, nous explique qu'il a connu l'endroit grâce à des amis et à Gilles, qui en plus d'en être l'animateur, s'occupe des temps de garderie dans les écoles de la commune.

D'autres, comme Anthony (17 ans), ont commencé à venir dès qu'ils en ont eu l'âge, trouvant à la MDJ un espace dynamique animé par des professionnels investis.

Pourquoi venir à la Maison des Jeunes ?

Pour eux, les raisons de fréquenter la MDJ sont multiples, mais toutes tournent autour du même principe

: le plaisir de se retrouver et de partager des moments ensemble, renforçant ainsi le lien social.

Des activités variées : « *Moi ça me fait voir du monde et faire des jeux, ou des trucs que je ne fais pas trop à la maison* », nous confient Jules et Anthony.

Eva apprécie surtout le fait de pouvoir voir des amis de primaire qu'elle ne croiserait plus « *On n'est pas dans le même collège, alors ça nous permet de nous retrouver et de garder le lien entre nous.* »



Les jeunes viennent à la MDJ selon leurs disponibilités, mais beaucoup y passent au moins une fois par semaine.

La période des vacances scolaires, durant laquelle la MDJ propose des activités spécifiques est encore plus conviviale. Des sorties sportives et culturelles, financées par la mairie, sont également organisées pour permettre aux jeunes de découvrir

de nouvelles activités et de partager des expériences enrichissantes. Les soirées avec grillade de chamallows sont notamment citées comme des moments incontournables. Ces instants de partage en plein air permettent aux jeunes de se détendre et de créer des souvenirs mémorables.

Si un jeune se demande s'il doit pousser la porte de la MDJ, voici ce que ceux qui la fréquentent depuis plusieurs années lui diraient :

- « *C'est bien, on se fait des amis rapidement.* »
- « *Ça permet de rencontrer des jeunes de la commune et de s'amuser.* »
- « *L'ambiance de groupe est sympa, on passe de bons moments ensemble.* »

La Maison des Jeunes est un lieu où chacun peut trouver sa place, nouer des amitiés et participer à des activités enrichissantes. **Alors, pourquoi ne pas venir ?**

Plus d'infos directement à la MDJ située au 2 chemin du lavoir.

Ouverture :

Hors vacances scolaires -

Mercredi de 14h à 17h30 / Vendredi de 15h à 17h30

Vacances scolaires du lundi au vendredi de 14h à 17h30.



L'ÉPICERIE DU VILLAGE : UNE NOUVELLE AVENTURE GOURMANDE

Comme nous vous l'avions annoncé dans notre magazine de septembre, l'épicerie du centre a changé de propriétaire. Vous avez peut-être déjà eu le plaisir de rencontrer Éric Bouvier, le nouveau propriétaire, qui a rebaptisé l'établissement : St Privat Épicerie du Centre.

Avec un large choix de produits frais et de qualité, vendus à la coupe ou à la pièce, cette épicerie met à l'honneur les saveurs du terroir. Vous y trouverez de la viande, de la charcuterie, du fromage frais, de la brandade, du parmesan... En plus de ces délices, un assortiment de vins de la région et de produits secs vient compléter l'offre.

Mais ce n'est pas tout ! Plus qu'une simple épicerie, St Privat Épicerie du Centre est aussi un lieu de convivialité. En venant y faire vos courses, vous pourrez profiter d'un

moment chaleureux puisque l'endroit fait également office de bar. Éric Bouvier, passionné de cuisine, met à disposition une salle de restauration le midi pour savourer ses petits plats de qualité.

Et si vous préparez un événement, sachez que l'épicerie offre aussi un service traiteur pour régaler vos convives.

Alors, n'hésitez plus ! Prenez quelques minutes pour découvrir cette petite pépite en plein cœur du village et laissez-vous séduire par ses saveurs authentiques.

Renseignement : 06 44 39 76 11 - 2 rue de la République

Nouveau à la place Saint-Jean !

Avis aux amateurs de burgers ! Un nouveau food truck fait son arrivée sur la Place Saint-Jean : Burger Bouli. Dès à présent, retrouvez-le tous les lundis et jeudis de 18h à 22h pour savourer des burgers préparés avec du pain fait maison.



Que vous soyez adepte du menu complet ou que vous préférerez un burger seul, vous aurez le choix de déguster sur place ou de passer commande par téléphone.

Ne manquez pas cette nouvelle adresse qui ravira vos papilles !

Rendez-vous à la Place Saint-Jean pour un moment gourmand et convivial.

Renseignements : 06 29 70 19 17 – place Saint-Jean

De l'art thérapie au pôle santé



Idelette ROCHAT installée depuis quelques mois sur la commune rue Saint-Jean vous propose des séances de thérapie où la création artistique devient un outil thérapeutique.

**Renseignements :
07 43 16 88 99 – www.idelette-rochat.com**

En souvenir de M. Guy Laurent, ancien élu municipal de Saint-Privat-des-vieux de 1971 à 1989. Nous lui sommes reconnaissants pour son dévouement envers notre commune.



Conseil Municipal décembre 2024 / février 2025

Finances

**FINANCES DETR 2025 : Vidéoprotection**

Le bureau d'étude en charge du dossier d'installation d'un système de vidéoprotection a recensé la mise en place potentielle de 36 caméras. La première phase prévue pour 2025 concerne l'installation de 8 caméras prioritairement situées aux entrées du Village et dans le centre de la Commune.

Décision est prise de déposer ce projet auprès des services de l'ETAT (subvention) au titre de la DETR 2025

FINANCES Demande de garantie d'emprunts – Domaine des prés – 1 Toit pour tous – 16 + 17 lgts

MARCHÉ Fonds de concours Alès Agglomération

Cela concerne l'achat d'un tracteur/épareuse/broyeur. La commune sollicitera Alès Agglomération pour l'octroi du fonds de concours 2024 d'un montant de 56 190 € HT pour compléter le financement de cette acquisition d'un montant de 136 301.22 € HT.

Administration

**Prévoyance obligatoire**

L'ordonnance n° 2021-175 du 17 février 2021 et le décret n° 2022-581 redéfinissent la participation des employeurs publics au financement des garanties de protection sociale complémentaire de leurs agents. Celle-ci devient obligatoire à compter du 1er janvier 2025 pour le risque prévoyance pour un montant qui ne pourra pas être inférieur à 7 € par agent et par mois.

Contrat d'assurance contre les risques statutaires - CDG30

Le contrat arrivant à son terme le 31/12/2025, le maire est autorisé à remettre en concurrence ledit contrat selon le code des marchés publics, pour une nouvelle couverture avec effet au 1er janvier 2026 et pour une durée de 4 ans.

Foncier - VRD

**Enquête publique**

Une procédure est lancée portant sur : la constatation de la désaffectation du chemin rural, le lancement de la procédure de cession des chemins ruraux après enquête publique.

Ombrières photovoltaïques

La Commune projette de donner à bail emphytéotique, une surface à prendre sur les terrains cadastrés suivants : Services techniques / Parking complexe côté tennis / Parking complexe côté gymnase / Parking Ecole Florian côté Foyer Simone Veil - en vue de la construction d'une centrale photovoltaïque.

Le dépôt des offres a bénéficié d'une publicité de 15 jours. A la clôture du délai, Monsieur le Maire constate que seule la société Ombrières d'Occitanie a répondu à la publicité.

Urbanisme

**Révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme**

La concertation publique n'a ainsi fait l'objet d'aucune remarque ou observation.

Le projet de révision allégée du PLU concerne l'autorisation d'implantation de serre de maraîchage. Cet arrêté sera soumis pour avis à la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale (MRAe) qui disposera de 3 mois pour émettre son avis.

Divers



AIDE d'urgence à la Banque alimentaire suite à l'incendie criminel de leurs 6 camions, pour un montant de 1500 €

Convention CLARA – Gestion de la population féline à travers la capture de chats non identifiés, sans propriétaire ou sans détenteur, vivant en groupe dans des lieux publics de la commune, afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification, et à les relâcher dans ces mêmes lieux.



RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL SUR :

www.ville-st-privat-des-vieux.com



AGENDA!

EXPOSITION DE PEINTURE

Du 05 au 06 avril. Découvrez des artistes hors du commun !

Vernissage samedi à 18h30

MARS

DIM 09 LOTO LES AMIS DE NOTRE-DAME DES PINS

14h30 : Espace Georges Brun
10 € les 6 cartons

Organisateur : Les amis de Notre-dame des Pins

MER 19 COMMEMORATION

11h30 : Jardin de la Bergerie
Cérémonie commémorative du 19 mars

Organisateur : Commission municipale Culture, Fêtes et Cérémonies



VEN 21 ZICK ROCK

20h00 : Espace Georges Brun

Traditionnel rendez-vous de printemps. Concert des groupes de musiques actuelles de l'école de musique de la commune
Buvette de l'Association sur place.

Organisateur : École de musique de Saint-Privat-des-Vieux



18

SAM 22 JOURNÉE CÉVENOLE

14h à minuit : Espace Georges Brun
Saynètes enfants après stage théâtre I.E.O
Chants par le groupe du cours occitan
Fables de A. I. Bigot : à plusieurs voix en VF. et Oc.
Film de l'atelier occitan : (1 h) Voyage en diligence d'Alès à Nîmes, d'après le texte tiré des Castanhadas de La Fare-Alais : Ròcha e Planhòl, nom des deux cochers.
Gratuit
Repas partagé
Un balèti suivra avec le groupe Chichoumelle : 10 € l'entrée.

Organisateur : Association Lengua e cacalàs

VEN 28 ATELIER COMPOSTAGE

15h00 : Chemin des Bleuets
Atelier sur le thème du compostage (cf article page 12 du magazine)

Gratuit - sur inscription - places limitées

LECTURE MUSICALE

18h30 : Médiathèque "la Bergerie"
Lecture par M. Flamand accompagnée par M. Scotti à la guitare.
Gratuit

Organisateur : Les amis du livre



VEN 28 CONCERT CHORALES

20h30 : Espace Georges Brun
Concert 2 Chorales « Chant'avec Cœur » & Grand Chœur St Christolen ».

Entrée libre (Un chapeau sera proposé à la sortie)

SAM 29 SOIRÉE COUNTRY

19h30 : Espace Georges Brun

Soirée country
Entrée 6 €
Buvette sur place

Organisateur : Cévennes Danse Country

DIM 30 VIDE GRENIER APE JEAN GIONO

9h00 à 14h : Espace Georges Brun
Buvette sur place.
Tarif 5 €

Organisateur : APE Jean Giono

AVRIL

SAM 05 / DIM 06 EXPO

EXPO PEINTURE - Espace Georges Brun

Samedi: 16h - 20h / Dimanche : 10h - 18h -> Vernissage le samedi 05 avril à 18h30

L'exposition Peinture, c'est plus de 85 exposants depuis 34 ans !
Entrée gratuite

Organisateur : Commission municipale Culture, Fêtes et Cérémonies en partenariat avec l'Atelier de Peinture

VEN 04 EXPOSITION

Du 04 au 24 : Médiathèque "La Bergerie"

Exposition de l'école maternelle de Giono "100ème jour d'école" pendant les heures d'ouverture de la médiathèque.
Entrée libre - rue Jean Giono

Organisateur : Les Amis du Livre

DIM 06 VIDE GRENIER DES BLACOUS

De 9h00 à 14h : Parking de la crèche des Blacous
2 € le mètre

Renseignement auprès d'Emily
au 06 09 76 73 28

Organisateur : la crèche des Blacous

MER 09 CHASSE AU TRÉSOR

14h00 : Parc intergénération
Chasse au trésor dès 3 ans. 3 parcours seront proposés suivant l'âge de l'enfant.
Château gonflable Gratuit
Jeux libre et concours d'oeuf de poule.
Promenade en âne (payant)

Organisateur : Commission Animation- Jeunesse et Sport



MER 16 L'HEURE DU CONTE

14h30 : Médiathèque "La Bergerie"
Lecture de contes sur le thème du printemps.

Venez avec vos enfants ou petits enfants profiter d'un moment de lecture avec l'association Graine de Lire.

Organisateur : Graine de Lire

SAM 26 CONCERT ORCHESTRAL HARMONIE

17h30 : Espace Georges Brun
Concert de l'Orchestral Harmonie Salindres-Rousson. Un concert dynamique proposé par un ensemble de musicien faisant preuve d'un répertoire riche et varié.
Entrée 5 €

Organisateur : Commission municipale Culture, Fêtes et Cérémonies

DIM 27 HOMMAGE AUX DÉPORTÉS DE GUERRE

11h30 : Jardin de la Bergerie
Un hommage aux déportés de la seconde guerre mondiale. Information page 4 du magazine.

Organisateur : Commission municipale Culture, Fêtes et Cérémonies

MAR 29 VEILLÉE CULTURELLE



20h30 : Médiathèque "La Bergerie"
Veillée artistique sur le thème du Louvre. Un moment d'échange avec deux professionnels : Cédric Michon, professeur d'université à Rennes et spécialité en histoire de l'art, et d'un dessinateur de bande dessinée.
Gratuit

Organisateur : Commission municipale Culture, Fête et Cérémonie

MAI

MAR 13 DON DU SANG

14h00 : Espace Georges Brun

Privilégiez le rendez-vous

Organisateur :
Amicale des donneurs du sang



SAM 24 CONCERT CHORALE

20h30 : Espace Georges Brun
Concert de la chorale « Chant'avec Cœur ». Chants de plusieurs genres.
Gratuit

Organisateur : Chant'avec Cœur

SAM 31 / DIM 01 EXPO

LE PRINTEMPS DE LA SCULPTURE

Samedi 31 mai :

15h - 20h

Dimanche 01 juin :

10h - 18h

Vernissage le samedi
31 mai à 18h30

Venez découvrir la deuxième édition du printemps de la sculpture dans les jardins de la Bergerie situés rue Jean Giono. Un cadre idéal pour profiter des oeuvres présentées par les exposants.

Entrée libre

Organisateur : Commission municipale Culture, Fêtes et Cérémonies

JUIN

VEN 06 REPRÉSENTATIONS THÉÂTRE



Du 06 au 16 : Espace Georges Brun
Représentation des élèves de la compagnie Antagonie.

Représentations de l'atelier adultes/adolescents :

Lysistrata à l'assemblée des femmes

Vendredi 6 juin à 20h30

Dimanche 15 juin à 18h

Lundi 16 juin à 20h30

Représentation de l'atelier adultes

C'est quoi ce spectacle? 2

Samedi 7 juin à 20h30

Dimanche 8 juin à 20h30

Lundi 9 juin à 20h30

Représentation de l'atelier ados

Samedi 7 juin à 14h et 16h

Renseignements auprès de l'association

MARCHÉS

Faites le plein de produits frais chaque mardi de 8h00 à 12h30 sur la place St Jean.



RDV sur le site internet pour retrouver toutes les informations de la vie de la commune

www.ville-st-privat-des-vieux.com

Retour en images



Spectacle de Noël offert aux écoliers par la
mairie



CCAS : Colis de Noël offerts aux résidents
de Notre-Dame des Pins



DUO DAY :
Sylvie Paris formée par Sylvie Rhigi



Les vœux du maire



Loto du COS



Soirée théâtre : Non conforme

WWW.VILLE-ST-PRIVAT-DES-VIEUX.COM

MAIRIE DE SAINT PRIVAT DES VIEUX

04 66 86 10 02 | MAIRIE@STPRIVATDESVEUX.COM

HORAIRES : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 13H30 À 17H30 • VENDREDI : FERMETURE À 17H00